Conseil Municipal des Jeunes

Mode d'emploi



Conseil Municipal des Jeunes

Participer à la vie politique locale n'est pas réservé aux adultes. Espace d'expression et d'écoute de la jeunesse, le Conseil municipal des jeunes (CMJ) offre aux jeunes la possibilité de s'impliquer dans la vie de la collectivité.

Tu as des idées pour ta ville ? Tu souhaites participer à des projets concrets pour les habitants ? Tu souhaites comprendre comment fonctionne une mairie ?

Deviens membre du Conseil municipal des jeunes !

COMMENT ?



Le CMJ est composé de 18 jeunes (6ème à 3ème) élus pour un mandat d'un an.
Sur le modèle du Conseil municipal des adultes, il se réunit en séance plénière et en commissions.
Encadrés par des coordonnateurs, les commissions autour de thématiques choisies (culture, sport, social, cadre de vie...) ont lieu une fois par mois et une séance plénière avec conseil municipal tous les trois mois.
Le CMJ formule des propositions qui sont soumises à l'approbation du Conseil municipal des adultes.



POUR QUI ?

Les candidats au CMJ doivent être élèves en classe de 6ème à 3ème et être domiciliés sur la commune.
Une fois élus, ils deviennent Conseillers du CMJ de Beaumont sur Oise

POURQUOI ?

Le CMJ, c'est l'opportunité de :
• donner ton avis sur des sujets qui concernent particulièrement la jeunesse,
• être à l'écoute des demandes et des idées des autres jeunes et les représenter,
• proposer, élaborer et réaliser des projets et des actions utiles pour l'ensemble des habitants,
• être force de proposition auprès du Conseil municipal,
• s'initier concrètement à la citoyenneté et à la démocratie.

LES ELECTIONS : MODE D'EMPLOI

Pour être électeur, il faut :

• être scolarisé en classe de CM2 à 3ème
• résider dans la commune de Beaumont sur Oise
• posséder une « carte d'électeur ».

Pour être candidat, il faut :

• proposer un programme et défendre ses idées, c'est à dire, présenter des projets qui concernent et intéressent les autres jeunes électeurs. Chaque candidat doit ainsi les convaincre de voter pour lui,
• remplir le dossier de candidature et les annexes en respectant les délais de dépôt,
• concevoir une affiche personnelle de campagne et informer les électeurs.

?

Tu as une question ? N'hésite pas à contacter les coordonnateurs au 01 30 28 79 79 !

Calendrier 2015

1er Juin au 16 Juin 2015 :
• Présentation du CMJ auprès des collégiens Beaumontois.

02 octobre 2015 :
• Date limite de dépôt des candidatures et des programmes.

03 au 15 octobre 2015 :
• Campagne électorale avec les candidats
(Affichage des promesses électorales, Distribution des cartes d'électeurs,….)

16-17 octobre 2015 :
• Elections

Novembre 2015 :
• 1er conseil municipal (presse, photo, remise des 'écharpes' et du kit d'élu)

Vendredi 16 octobre 2015 : élections et proclamation des résultats

